|  |  |
| --- | --- |
|  | **Direction des services judiciaires** |
| **Fiche de poste**  **Ministère de la Justice**  **Direction des services judiciaires** | |

**Intitulé du poste : Juriste assistant spécialisé contentieux mineur-famille**

**Affectation : Tribunal judiciaire d’Amiens – parquet du procureur de la République**

**Localisation : Tribunal judiciaire d’Amiens, 14 rue Robert de Luzarches 80000 AMIENS**

**Poste profilé : Oui**

**Durée :**

Le juriste assistant apporte son concours aux magistrats auprès desquels il est affecté. Il se voit confier des fonctions d’analyse de fond et d’étude des problèmes juridiques les plus complexes.

Les personnes recrutées en qualité de juristes assistants pourront, sous condition d’âge et d’expérience professionnelle, bénéficier d’une voie d’accès à la magistrature dans le cadre d’un recrutement sur dossier, conformément aux termes de l’article 18-1 de l’ordonnance n°58-1270 du 22 décembre 1958 modifiée portant loi organique relative au statut de la magistrature.

Il dispose d’un statut de contractuel de l’Etat. Le premier contrat sera conclu pour une durée de 12 mois et est renouvelable pour une période de 24 mois. Ce contrat sera susceptible d’être renouvelé pour une durée maximale supplémentaire de trois années.

Le juriste assistant se verra proposer une rémunération brute annuelle minimale de 28.000 euros la première année.

**I – Missions et organisation**

**Eléments de contexte**

L’arrondissement judiciaire du tribunal judiciaire d’Amiens est composé, outre du tribunal judiciaire d’Amiens, de deux tribunaux de proximité à Abbeville et Péronne, de trois conseils des prud’hommes à Amiens, Abbeville et Péronne et d’un tribunal de commerce. Il compte 44 magistrats professionnels, trois magistrats à titre temporaire et 153 fonctionnaires. Le parquet du tribunal judiciaire d’Amiens compte 14 magistrats.

L’agglomération d’Amiens Métropole compte une population d’environ 180 000 habitants. La population du ressort de l’arrondissement judiciaire est de 583 783 habitants.

La ville d’Amiens, ancienne préfecture de région, siège d’une université, est située à 120 kms de Paris par l’autoroute et 1h10 par le train (arrivée gare du Nord).

Le palais de Justice se situe à 5 minutes à pieds de la gare SNCF.

**Mission générale**

Le juriste assiste le magistrat dans les dossiers d’une particulière technicité tant sur le fond du droit que sur l’analyse juridique et la rédaction de projets de décision.

Sur le fond du droit et la cohérence de la motivation de la décision, il assure un travail de suivi et de coordination.

Il participe à la constitution concrète d’une véritable équipe autour du magistrat, en priorité dans des contentieux complexes et dans les contentieux qui présentent des stocks importants, du fait d’une situation de retard ou de longs délais de traitement.

**II – Description du poste**

Le juriste assistant sera affecté à la section mineurs/famille (infractions entre conjoints ; infractions commises et subies par des mineurs). ll assistera les quatre magistrats de la section dans différentes missions :

* Pré-traitement du courrier pénal, rédaction de réquisitoires introductifs ou supplétifs, actes de poursuite ;
* Rédaction de réquisitoires définitifs, rapport d'appel ;
* Relecture de procédures complexes et aide à la prise de décision ;
* Soutien dans le traitement des urgences à la permanence (pré-traitement des signalements, rédaction des ordonnances de placement provisoire) ;
* Suivi de la commission d'absentéisme (préparation en amont de la commission avec recherche des informations sur le mineur, suivi JE, antécédents ainsi que ses représentants légaux, puis à l'issue de la commission préparation éventuelle des rappels à la loi par courrier, ou des soit-transmis aux juges des enfants ou aux affaires familiales pour information)

Sous le contrôle d'un magistrat, il pré-traitera une partie du contentieux de la protection des mineurs en danger:

* Rédaction de requêtes en assistance éducative ;
* Demandes d'évaluation sociales ;
* Echanges avec la cellule de recueil des informations préoccupantes, appartenant au Conseil départemental ;
* La gestion complète du parcours civil des mineurs non accompagnés (échanges avec la cellule, ordonnances de placement provisoire, classements).

Selon l'actualité du parquet et d'éventuelles absence d'autres juristes assistants, des missions ponctuelles pourront être confiées au juriste assistant relevant d’autres pôles / contentieux spécialisés.

**III – Compétences requises**

Le juriste assistant devra disposer au moment de son recrutement :

- soit d'un doctorat en droit

- soit d’un niveau universitaire BAC + 5 dans un domaine juridique **avec une année d'expérience juridique professionnelle** (le temps passé comme assistant de justice pouvant être pris en compte) : travail en cabinet d'avocat, chargé TD à l’université, juriste d'entreprise…

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Savoirs** | **Savoir-faire** | **Savoir-être** |
| * Bonne maîtrise générale de l’organisation judiciaire et de la procédure pénale * Très bon niveau en droit pénal spécial | * Maîtrise de l’outil Internet ou Intranet * Qualité de rédaction et de synthèse * Gérer les calendriers, les priorités et les contraintes * Sens du travail en équipe | * Sens de l’organisation * Efficacité et rapidité d’exécution * Disponibilité * Discrétion * Adaptabilité, réactivité * Sens de la communication * Capacité à rendre compte |

|  |
| --- |
| **Renseignements et candidatures**  Jean-Philippe VICENTINI, procureur  Mail : [pr.tj-amiens@justice.fr](mailto:pr.tj-amiens@justice.fr) et [sec.pr.tj-amiens@justice.fr](mailto:sec.pr.tj-amiens@justice.fr)  Tél : 03.22.82.36.18 |